

groupes d'opposition non armés et la suspension de l'aide extérieure aux groupes d'insurgés de la région. Enfin, l'accord s'oppose à l'utilisation des territoires nationaux pour lancer des attaques et autres agressions contre les pays voisins.

Ces nobles objectifs n'ont pas été facilement atteints, ce qui n'est sans doute pas surprenant. Certains pays, estimant qu'ils n'ont pas de problèmes sérieux, jugent par conséquent inutiles les commissions nationales de réconciliation ainsi que les autres dispositions touchant les insurgés et le processus de démocratisation. Les pays qui, de toute évidence, connaissent de tels problèmes trouvent bien plus difficile de mettre en œuvre l'Accord d'Esquipulas II que de le signer. Cet accord, trop fortement célébré comme l'initiative qui peut amorcer la solution des conflits de la région, a, néanmoins, « le vent dans les voiles » et semble relancer le processus de paix après un arrêt de près d'un an. Il était peut-être inévitable toutefois que le vent tombe pour les raisons évoquées et à cause de l'opposition de plus en plus efficace des États-Unis. En El Salvador, les groupes d'opposition non armés s'estiment écartés lorsque le gouvernement entreprend des négociations avec l'opposition armée du Front Farabundo Martí de libération nationale (FMLN). Ces négociations ne sont d'ailleurs pas couronnées de succès. Au Guatemala, l'armée tente du mieux qu'elle peut de paralyser les efforts déployés par le gouvernement en vue d'entreprendre des négociations concrètes avec les groupes rebelles du pays. Le Honduras refuse longtemps de reconnaître le besoin d'une commission nationale de réconciliation, et il continue d'ignorer publiquement la présence de nombreux contras sur son territoire. Le Costa Rica obéit au pied de la lettre et avec un sérieux admirable, mais bien entendu, cet heureux pays a la chance de très peu connaître les causes fondamentales de la crise.

C'est au Nicaragua, cela va sans dire, que l'on demanda de faire les concessions les plus grandes dans le cadre de cet Accord. Les Sandinistes doivent consentir à la démocratisation; amnistier les opposants au régime, y compris les contras faits prisonniers; entreprendre des négociations avec ce groupe d'opposition armé et entamer une vaste gamme de pourparlers avec l'opposition non armée par l'intermédiaire d'une commission nationale de réconciliation.

Même si l'Accord d'Esquipulas II présente des lacunes dans de nombreux domaines, il a sans aucun doute permis de faire des progrès en donnant une grande marge de manoeuvre politique aux pays touchés par le conflit. Sans ces accords, un tel progrès aurait été impossible. Rétrospectivement, on peut dire que les concessions capitales faites par le gouvernement Ortega en janvier et mars 1988, dont le point culminant a été la signature de l'Accord de Sapoá le 23 mars 1988, auraient été inimaginables sans le contexte fourni par Esquipulas II. Cette solution nationale au Nicaragua a permis à ce pays de jouir d'un cessez-le-feu — si précaire soit-il — et a servi en quelque sorte de modèle aux autres États confrontés à la violence intérieure.